

CANADA
QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-AU-TONNERRE

Séance spéciale du conseil municipal de la municipalité de Rivière-au-Tonnerre, tenue ce 16 juillet 2020, au bureau municipal.

SONT PRÉSENTS (ES):

Monsieur Jacques Bernier	Pro-maire
Monsieur Karl Derosby	Conseiller
Madame Anne-Marie Boudreau	Conseillère
Monsieur Eddy Boudreau	Conseiller

SONT ABSENTS :

Madame Lorenza Beaudin	Maire
Monsieur Jimmy Poirier	Conseiller
Monsieur Edwin Bond	Conseiller

Formant quorum sous la présidence, de monsieur Jacques Bernier, pro-maire

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE: Madame Josée Poulin directrice générale

Je, soussignée, Josée Poulin, directrice-générale et secrétaire trésorière de la Municipalité de Rivière-au-Tonnerre, certifie par la présente avoir transmis l'avis spécial de convocation de la présente séance à tous les membres du conseil le 13 juillet 2020, soit au moins deux (2) jours francs avant l'heure fixée pour le début de la séance le tout conformément à la Loi.

1. MOMENT DE RECUEILLEMENT

Les participants se recueillent.

2. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

À la salle du conseil municipal de Rivière-au-Tonnerre, l'assemblée est ouverte à 19 h 00 par le pro-maire, monsieur Jacques Bernier. Madame Josée Poulin fait fonction de secrétaire.

3. RÉOLUTION 80-07-20

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Eddy Boudreau

APPUYÉ PAR la conseillère Anne-Marie Boudreau

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé

4. RÉOLUTION 81-07-20

**OFFRE DE SERVICES EN INGINIERIES-PROJET DE
RELOCALISATION DES BUREAUX MUNICIPAUX DANS L'ÉCOLE
LOUIS GANIER**

CONSIDÉRANT la lettre du Ministère des Affaires Municipales, reçue le 18 juin 2020, jugeant le projet de Réaménagement du bureau municipal prioritaire;

CONSIDÉRANT les besoins en ingénieries pour ce projet;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Anne-Marie Boudreau

APPUYÉ PAR le conseiller Karl Dérosby

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE l'offre de service professionnels en ingénieries par la firme TETRA-TECH au montant de 34725.00\$ excluant les taxes soit acceptée;

QUE madame Josée Poulin, directrice-générale soit autorisée à faire le nécessaire pour donner effet à la présente résolution.

5. RÉSOLUTION 82-07-20

OFFRE DE SERVICES EN ARCHITECTURE-PROJET DE RELOCALISATION DES BUREAUX MUNICIPAUX DANS L'ÉCOLE LOUIS GANIER

CONSIDÉRANT la lettre du Ministère des Affaires Municipales, reçue le 18 juin 2020, jugeant le projet de Réaménagement du bureau municipal prioritaire;

CONSIDÉRANT les besoins en architectures pour ce projet;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Karl Dérosby

APPUYÉ PAR le conseiller Eddy Boudreau

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE l'offre de service professionnels en architectures par la firme DMG au montant de 35375.00\$ excluant les taxes soit acceptée;

QUE madame Josée Poulin, directrice-générale soit autorisée à faire le nécessaire pour donner effet à la présente résolution.

6. RÉSOLUTION 83-07-20

SOUMISSIONS DU RTC HAVRE-ST-PIERRE- INSTALLATION INTERNET DANS LES BÂTIMENTS D'EAU POTABLE

CONSIDÉRANT l'investissement de la Municipalité en automatisation des équipements d'eau potable;

CONSIDÉRANT QUE l'absence d'internet dans les bâtiments ne permet pas d'optimiser l'automate;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Eddy Boudreau

APPUYÉ PAR la conseillère Anne-Marie Boudreau

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE les soumissions du RTC au montant totalisant 4033.44\$ taxes

Séance spéciale du 16 juillet 2020

incluses soient acceptées ;

QUE madame Josée Poulin, directrice-générale soit autorisée à faire le nécessaire pour donner effet à la présente résolution.

D'affecter la somme nécessaire donnant effet à la présente résolution, d'autoriser le paiement, de même que le décaissement.

7. RÉOLUTION 84-07-20

OFFRE DE SERVICES EN INGENIERIES-PROJET TECQ/POMPE INCENDIE ET GÉNÉRATRICE

ATTENDU QU'une révision des plans et devis pour appel d'offres doit être actualisée ;

CONSIDÉRANT le besoin de remplacer rapidement la pompe incendie qui est présentement défectueuse;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Karl Dérosby

APPUYÉ PAR le conseiller Eddy Boudreau

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE l'offre de service professionnels par la firme TETRA-TECH pour actualiser la conception et réviser les plans pour le remplacement de la pompe incendie et l'ajout d'une génératrice au bâtiment de services en eau potable de la Municipalité au montant de 14 680\$ excluant les taxes soit acceptée;

QUE madame Josée Poulin, directrice-générale soit autorisée à faire le nécessaire pour donner effet à la présente résolution.

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée au conseil.

9. LEVÉE DE LA SESSION

L'ordre du jour étant épuisé, la clôture de l'assemblée est proposée par le conseiller Karl Dérosby. Monsieur Jacques Bernier, pro-maire déclare la séance levée à 19h35.

10. SIGNATURE

Josée Poulin
Directrice générale

Jacques Bernier
Pro-maire